



Association Bagnolaise d'Information- ABI
Répertoire National des Associations N° W831002314
Agréée Protection de l'Environnement (Arrêté préfectoral du 3 mars 2009)

Bagnols en forêt, le 25.03.15

Envoi en LR/AR

Vos références :

Avis d'enquête publique ICPE
Arrêté préfectoral 19/1/15
Lieu dit la Source – Pole BTP – FREJUS
Enquête publique 23/2/15 au 26/3/15
Maître d'ouvrage : ECOPOLE MANAGEMENT

Monsieur JEAN COSETTE
Commissaire enquêteur dossier « ECOPOLE »
c/o Mairie de FREJUS
Place Camille Formigé
BP 108
83608 FREJUS CEDEX

Objet : projet d'exploitation d'une centrale à béton et enrobés

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes une association d'information agréée protection de l'environnement sur tout le département et avons été saisis par les objections du collectif qui s'est constitué autour d'une demande d'autorisation d'exploiter un ensemble industriel d'usine d'enrobé, béton et recyclage des déchets de chantiers proposé par la Société Ecopole Management, pour laquelle le Tribunal administratif vous a nommé en charge de l'enquête afin de recueillir les observations du public.

Compte tenu de la connaissance scientifique mature à ce jour, et du retour d'expérience d'autres régions et d'autres sites, l'impact des polluants d'une centrale à enrobage est maintenant bien connu. J'attire donc votre attention sur les conséquences sur la santé et l'environnement, très importantes en cas d'exposition aux rejets de ce type de centrale.

Nous souhaiterions avoir des réponses aux questions suivantes car elles manquent dans le projet présenté:

- 1) Quel est l'impact sur la santé pour les riverains et personnes présentes sur la zone (<500m) et celles dans un rayon de 1km (écoles, maison de santé) compte tenu des rejets dans l'air ?**
- 2) Qualité de l'air**

Nous avons noté dans le projet que, parmi la liste des polluants émis, les plus pénalisant et sur la base de données bibliographiques et de données constructeurs, les composés retenus comme traceurs du risque, sont les suivants :

Le SO₂, le NO₂, les poussières, le benzène, l'éthyl-benzène, le toluène, le benzo(a)pyrène, le cadmium et le chrome.

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt
Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association Bagnolaise d'Information- ABI

Répertoire National des Associations N° W831002314

Agréée Protection de l'Environnement (Arrêté préfectoral du 3 mars 2009)

Question: Quels sont les valeurs prévues des composés suivants en sortie de cheminée de la centrale d'enrobage et en tout autre point de la centrale et en voisinage proche (<500m) et plus lointain (1km, 5km) ?

- o Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène (BTEX),
- o Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP),
- o Formaldéhyde.
- o Et les autres substances présentes

Question: Quelles sont les conséquences sur la santé des personnes pour :

- o les salariés de la zone
- o les voisins proches
- o les personnes de l'armée (logement, infirmerie..)
- o les voisins en amont en vue plongeante sur la zone
- o le domaine du Capitou en amont
- o les collines du Capitou
- o les 4 écoles maternelles et primaires proches
- o les campings proches
- o les touristes et l'activité touristique très forte dans ce quartier
- o la maison de santé et EHPAD Lachenaud
- o la zone à l'Ouest avec habitations et nouvelles constructions (lors de vent d'Ouest dominant)

3) Impact sur les eaux superficielles

Nous avons noté dans le projet que:

L'impact sur la qualité des eaux de ruissellement, essentiellement lié à la quantité de matières en suspension, semble donc modéré au niveau de la plateforme de production de béton et d'enrobé.

Question: Quel est l'impact possible sur les terrains environnants, sur les eaux du Gonfaron, et par conséquence sur celle du Reyran et sur la plage de Fréjus.

4) Estimation du trafic engendré

Nous avons noté dans le projet que:

Le trafic total engendré par les activités de l'installation est de :

43,0 Poids Lourds entrants par jour, soit 86 passages ;

64,1 Poids Lourds sortants par jour, soit 128,2 passages.

Question: Pourquoi une telle différence entre camion entrants et camions sortants ?

5) Influence des vents dominants (Vent d'Ouest, Vent d'Est et vent du Sud)

Question: Quelle est l'influence des vents dominants (Vent d'Ouest, Vent d'Est et vent du Sud) qui n'est pas analysée dans l'étude d'impact.

6) Impact des crues :

Question: Une partie de la zone d'implantation est submersible par les crues et ne semble pas avoir été étudié. Qu'en est-il ?

Siège social : 618, chemin Saint Antoine 83600 Bagnols en Forêt

Téléphone : 04 94 40 64 15 ou 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr - Site Internet : <http://abi-bagnolsenforet.fr/>



Association **B**agnolaise d'**I**nformation- ABI
Répertoire National des Associations N° W831002314
Agréée Protection de l'Environnement (Arrêté préfectoral du 3 mars 2009)

Nous espérons pouvoir compter sur vous pour que tous ces points soient clarifiés et communiqués avant toute autre étape dans ce projet.

Nous souhaitons aussi que cela fasse l'objet d'une nouvelle enquête publique sachant que les affichages n'étaient pas visibles d'une route publique mais au fond d'un cul de sac sur une voie non publique à ce jour. Or le maître d'ouvrage est en infraction, n'ayant pas procédé à un affichage visible de la voie publique, comme le prescrit l'article R 123-14 du Code de l'environnement.

Vous remerciant par avance pour vos actions, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos meilleurs sentiments.

Le Président,
William DUMONT